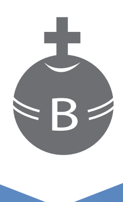
Juin 2013

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE MONTBAZIN



FINANCES
TRAVAUX
FESTIVITÉS





faire FACE

Il n'a échappé à personne que nous vivons actuellement une situation de crise économique. A l'image de celui des administrés, le budget communal a du faire l'objet d'économies drastiques tout en maintenant le fonctionnement et les investissements nécessaires à la bonne vie de la commune. Ce mandat a été marqué par d'importants travaux structurants, dans ce numéro, vous découvrirez comment les élus chargés de ce dossier gèrent les différents chantiers.

Montbazin, contrairement à d'autres communes, ne bénéficie pas d'un important tissu économique. Durant ce mandat, nous avions lancé le projet de la zone d'activités de la Reille, mais il a été bloqué pour des raisons environnementales. Aussi, nous ne pouvons que compter sur les taxes locales et les dotations de l'État. Cependant, ce dernier continue de les réduire et met à la diète les collectivités locales. Paradoxalement, l'État demande de plus en plus aux communes. La dernière réforme des rythmes scolaires en est la meilleure preuve. Je ne remets pas en cause son bien-fondé car elle faite pour un meilleur bien-être des enfants. En revanche, et comme pour nombre de mes collègues élus du milieu rural, c'est son application qui pose problème. Nous avons décidé, comme près de 90% des communes rurales françaises, de ne passer au nouveau système qu'en 2014. La réforme ne pourra se mettre en œuvre que si la demande d'efforts supplémentaires imposés aux collectivités y compris aux collectivités les moins fortunées, est entendue par l'État pour financer ce transfert de charges. Partant du principe «Qui commande paie», nous attendons de l'État qu'il mette en place une aide financière pérenne et juste, afin de compenser les écarts de moyens entre collectivités (dotation discriminatoire entre habitants des communes rurales et villes). D'autre part, la pérennité de cette aide étant indispensable, il est nécessaire que soit ouvert le dossier aujourd'hui obsolète du partage des responsabilités entre l'État et les collectivités dans le domaine scolaire. Les débats vont être riches et passionnants et c'est avec conviction que l'équipe municipale s'engagera pour que Montbazin demeure ce village où il fait bon vivre. En attendant de vous retrouver autour de tous ces projets, nous vous souhaitons un bon été.

Laure Tondon

Dossier spécial : FINANCES

sommaire



En cette fin de mandat, le dernier budget voté s'inscrit dans la stabilité. Il est cependant établi dans un contexte très difficile lié aux répercussions de la crise économique et aux contraintes financières imposées aux communes tant au niveau national qu'européen.



SOUS QUEL SIGNE EST PLACÉE CETTE LIGNE BUDGÉTAIRE ?

Marie-Lise Chambert : Conscients que cette crise économique et sociale touche nos concitoyens, afin de ne pas les pénaliser, l'augmentation du taux des taxes est de 1,9%. Elle est identique à l'exercice précédent et arrive tout juste à équilibrer le budget. Nos priorités : maîtriser la pression fiscale sur les ménages en cette période d'austérité et compenser l'inflation qui touche aussi les collectivités. Il faut savoir que 54% des recettes de la commune proviennent du produit fiscal, et malgré tout, continuer d'investir pour le bien-être des Montbazinois.

L'ÉTAT EST-IL TOUJOURS DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉSENGAGEMENT ?

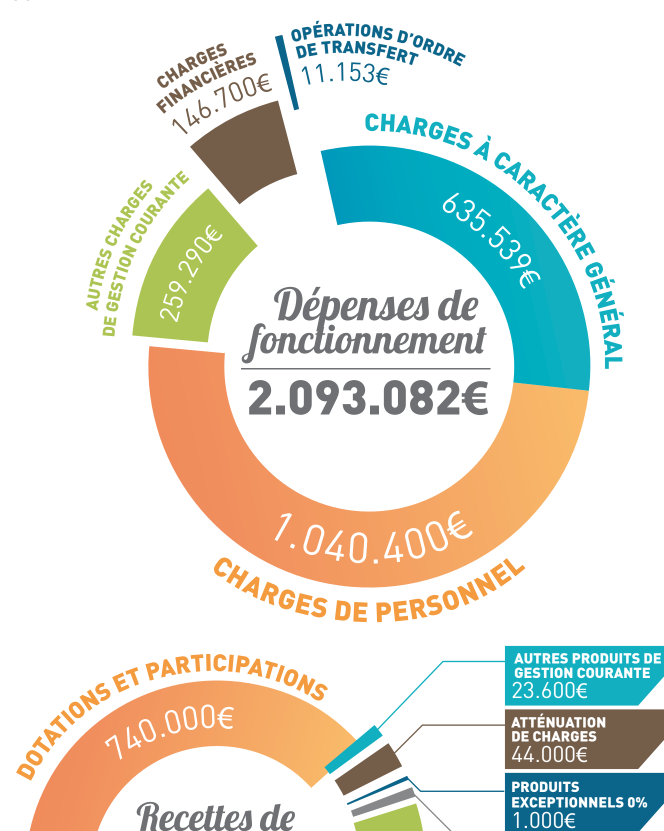
Marie-Lise Chambert : Tout à fait, le désengagement de l'État s'accélère et a pour conséquence une minoration du chapitre «Dotations et participations» qui ne représente plus que 35% de notre budget alors que le transfert de compétences vers les communes s'alourdit. La réforme des rythmes scolaires en est la meilleure preuve et c'est justement pour avoir une réflexion posée que nous l'avons remise à 2014.

À QUEL NIVEAU D'ENDETTEMENT SE SITUE LA COMMUNE DE MONTBAZIN ?

Marie-Lise Chambert : Nous avons voulu une augmentation raisonnée de la dette entre 2008 et 2012 mais cependant indispensable pour permettre des investissements à la hauteur des ambitions du Conseil Municipal (Complexe sportif, Salle Occitanie, ...). Nous avons des prêts qui sont arrivés à échéance. Il faut savoir que des équipements structurants, les tribunes et les vestiaires du stade par exemple, se payent sur plusieurs générations. Sur ce mandat, nous avons souscrit deux gros emprunts (400 000€ et 800 000€) pour l'agrandissement de l'école et le les aménagements du complexe sportif. En 2013, il y aura un nouvel emprunt de 400000€ consacré à l'aménagement du village, tel qu'il a été présenté en réunion publique et dont la première tranche concerne la place «du jardin public». Nous avons également des investissements qui sont réalisés en autofinancement, réfection de chemin, éclairage public, etc... Il faut souligner que la commune est largement soutenue par le Conseil général dans ses projets d'investissement. Sans ce soutien financier, le recours à l'emprunt s'imposerait dans de plus grandes proportions.

COMMENT SE SITUE MONTBAZIN PAR RAPPORT À D'AUTRES COMMUNES ?

Marie-Lise Chambert : Cet exercice est difficile dans la mesure où le déterminant pour une commune est le volume de ses recettes. A Montbazin, elles proviennent essentiellement des impôts locaux, des subventions et des dotations de l'État. L'activité économique faisant cruellement défaut, en effet, le projet de zone d'activités de la Reille promettait d'abonder le budget de la commune de 300 000€ chaque année.



DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
740.000€

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
23.600€

ATTÉNUATION DE CHARGES
44.000€

PRODUITS EXCEPTIONNELS 0%
1.000€

RÉSULTAT REPORTÉ
14.858€

PRODUITS DE SERVICES ET VENTES
1.44.123€

Recettes de fonctionnement
2.093.081€

1.125.500€
IMPÔTS ET TAXES

Budget 2013

LA SECTION D'INVESTISSEMENT S'ÉQUILIBRE À HAUTEUR DE 901 030 €. CETTE ANNÉE LES DÉPENSES S'ARTICULENT AUTOUR DE TROIS GRANDS PROJETS : (RÉAMÉNAGEMENT DU JARDIN PUBLIC, CRÉATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS, PROJET PORTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES, CRÉATION DU PARKING EN DESSOUS DE LA SALLE POLYVALENTE. CES RÉALISATIONS SERONT COMPLÉTÉES PAR DES INVESTISSEMENTS MOINS LOURDS (RÉFECTION DE CHEMINS, ÉCLAIRAGE PUBLIC, MISE EN SÉCURITÉ DE LA PORTE ROMANE, ETC)

Commission TRAVAUX mode d'emploi



MISE EN SÉCURITÉ DES ARÈNES

EXTENTION ET RÉNOVATION DES ÉCOLES

RÉNOVATION DES COMBLES ET ÉTANCHÉITÉ DE L'ÉGLISE

QUESTION RÉPONSE AVEC DIDIER BÉNITO

S'occuper de l'aménagement complet du village, de la voirie, des bâtiments à construire ou à rénover, anticiper sur les besoins, telle est la tâche de la commission chargée des travaux composée de Didier Bénito (adjoint), Lucien Royer, Daniel Guidoni et Francis Ortéga (élus).

QUI SONT VOS INTERLOCUTEURS ?

Didier Bénito : Nous travaillons avec les entreprises ainsi qu'avec des architectes comme par exemple pour le Foyer des Anciens. Nous nous appuyons sur des compétences au sein de l'équipe des élus. Lucien Royer, qui a fait toute sa carrière dans le bâtiment, nous est d'une aide précieuse sur le suivi des chantiers. De plus, à la retraite, il est plus disponible pour rencontrer les chefs d'entreprise.

COMMENT SE DÉROULE LA PROCÉDURE POUR LES DIFFÉRENTS TRAVAUX ?

Didier Bénito : Pour des petits travaux, il nous faut au moins 3 devis. Quand on passe à des chantiers plus importants, on fait des appels d'offres. Il y a d'abord la procédure simplifiée avec une parution sur les journaux locaux puis pour des coûts supérieurs, on fait une parution au niveau national. Il faut aussi noter que la préparation des appels d'offre devient très compliquée avec une réglementation administrative qui évolue en permanence. A travers la CNBT, nous avons pu regrouper certains appels d'offres et bénéficier de tarifs intéressants.

À QUELLE DIFFICULTÉ DOIT FAIRE FACE LA COMMUNE EN TERME DE TRAVAUX ?

Didier Bénito : Vu le budget de la commune, nous sommes obligés de préparer d'importants dossiers pour bénéficier des différentes subventions allouées par les institutions (Conseil Général et État), il faudrait pratiquement une personne qui ne fasse plus que cela en mairie. Cela demande beaucoup d'énergie car les réglementations évoluent constamment. De plus, nous sommes tributaires de ces aides, en constante diminution, pour lancer les chantiers. Nous devons jongler avec les emprunts afin de ne pas plomber le budget communal. Il y a également des impondérables à gérer : le toit de l'église, une armoire électrique vandalisée (5000€), tout cela doit être réparé. Un point important que nos concitoyens doivent connaître, c'est que les communes ne peuvent pas être assurées contre le vandalisme. Aucune compagnie ne veut assurer le mobilier communal. Nous devons faire également avec l'héritage du passé. Les écoles, par exemple, se relèvent un puits sans fond. A l'époque, elles ont été construites avec des matériaux bas de gamme et sur un site pas vraiment adapté, ce qui nous oblige à sans cesse intervenir.

SI L'ON DEVAIT FAIRE UN BILAN DES TRAVAUX EFFECTUÉS DURANT CE MANDAT, COMMENT LE QUALIFIERIEZ-VOUS ?

Didier Bénito : C'est un mandat riche en réalisations malgré un budget limité. Travaux sur les tribunes et les vestiaires du stade, réhabilitation du Foyer des anciens, aménagements de l'école, interventions au cimetière, le «K bosse», etc. Il y a aussi une importante démarche de sécurisation du réseau routier de la commune. De nombreux véhicules fréquentent le village et il était nécessaire que les habitants, en particulier les enfants et les anciens, puissent se déplacer dans les meilleures conditions de sécurité. En parallèle, ces travaux ont permis d'intervenir sur le réseau d'eaux.

LE MARCHÉ DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EST PLUS DE VOTRE RESPONSABILITÉ, QUELS SONT LES PROJETS ?

Didier Bénito & Daniel Guidoni : Pour ce qui est du parc électrique le village compte 12 armoires de commandes qui ont été rénovées entièrement pour 547 luminaires. Chaque année nous essayons de remplacer les luminaires les plus vétustes. Pour cela une demande de subvention est sollicitée auprès d' Hérault Énergies (subvention qui prend en charge 60% du montant des travaux pour un total de 17973,27€, subvention plafonnée à 10783,90€ pour la tranche prévue Cami des œillades. Cette dernière ayant été votée, les travaux devraient commencer vers juin 2013.

Déviation de Montbazin
LE DÉPARTEMENT ENGAGE LE PROJET

La RD5, entre Cournonsec et Montbazin, assure la desserte des communes situées à l'ouest de Montpellier. En raison de l'évolution démographique, le trafic a considérablement augmenté, ce qui a accru l'insécurité routière sur cette partie du territoire héraultais. Pour remédier à cette problématique et afin de répondre aux attentes de la population environnante, le Département a proposé un aménagement de la route qui vient d'être validé par la Préfecture de l'Hérault.

Les travaux permettront de :

- Restructurer la RD 5 depuis Cournonsec et sur un itinéraire de 2km : élargissement de la chaussée, création d'une piste cyclable…
- Créer une déviation à l'ouest de Montbazin jusqu'à la RD 5 sur 1,8 km. Il s'agit d'un tracé neuf empruntant pour l'essentiel les emprises de l'ancienne Voie Ferrée d'Intérêt Local avec la création d'une piste cyclable et d'un carrefour giratoire.
- Réaliser une jonction entre la RD5 et la RD2.
- Sous réserve du bon déroulement de la négociation relative à la cession des terrains et en fonction du diagnostic archéologique, le démarrage des travaux est prévu à partir du deuxième semestre 2014.

Coût prévisionnel du chantier :
8 Millions d'euros
(Hors taxe)

LORSQU'ON EST UN HABITANT LAMBDA CONFRONTÉ À CES TRAVAUX, ON A SOUVENT L'IMPRESSION QUE ÇA PREND BEAUCOUP DE TEMPS.

Didier Bénito : Nous comprenons ce sentiment. La complexité d'une intervention sur la voirie est de devoir réunir tous les acteurs. Sous une route, il y a différents réseaux qui passent (eau, électricité, évacuation eaux usées, etc). A chaque fois, que nous devons intervenir sur la voirie, il faut contacter toutes les entreprises différentes pour savoir si elles n'ont pas des travaux prévus. Cela ne sert à rien de refaire un enrobé si, deux mois après, la route doit être éventrée pour de nouveaux travaux. C'est, je pense, une des difficultés majeures de cette commission Chantier que de se projeter. A cela, se rajoute la préparation des dossiers. Sur le futur parking par exemple, il a fallu deux ans pour maîtriser le foncier puis ensuite finaliser le dossier. Finalement, la première tranche a commencé en février mais les vrais travaux se dérouleront en juillet. Tout cela prend beaucoup de temps…

QUELS SONT LES PROJETS À VENIR ?

Didier Bénito : Il y a bien sûr la voirie et l'achèvement des travaux en cœur de village avec notamment l'aménagement d'un parking de 50 places qui permettra de libérer les rues du centre. Nous allons suivre également l'avis du Conseil Municipal des Jeunes qui demandait la réhabilitation du plateau sportif. La climatisation de la Maison des Sports Alain Le Hetté est à l'ordre du jour ainsi que la réfection de la clôture du plateau sportif des écoles. Il faudrait aussi que nous intervenions, à plus ou moins long terme, sur la chapelle. Il y a des fresques uniques à rénover, c'est un chantier important donc des contacts sont pris avec les Bâtiments de France pour faire avancer le dossier.



18 chantiers effectués
LORS DU DERNIER MANDAT

- SÉCURISATION DU VILLAGE
- ROUTE DE COURNONTERAL, ROUTE DE VILLEVEYRAC, ROUTE DE POUSSAN, ACCÈS SALLE M. ALBERT, PASSAGE PIÉTON.
- EXTENSION ET RÉNOVATION DES ÉCOLES
- MISE EN SÉCURITÉ DES ARÈNES
- AGRANDISSEMENT DES SERVICES TECHNIQUES, AUVENT GARAGE VÉHICULE.
- CRÉATION D'UNE CLASSE POUR LES JEUNES SAPEURS POMPIERS ET DES BUREAUX DE LA CASERNE DES POMPIERS.
- CRÉATION DES VESTIAIRES, DES TRIBUNES DU STADE ET DU LOCAL DU CLUB DE TENNIS.
- CRÉATION DU K BOSSE
- ÉVACUATION PLUVIALE CAMI DE RIBAUTE, CAMI DE LA ROQUE, CROISEMENT MAS D'ARNAUD.
- CIMETIÈRE : CRÉATION OSSUAIRE, SECOND COLUMBARIUM ET MISE EN SÉCURITÉ.
- CHAPELLE : INSTALLATION TOILETTES PUBLIQUES
- MISE EN PLACE D'UN POINT DE RAMASSAGE DES POUBELLES
- POMPE RELEVAGE CCNBT
- RÉNOVATION TOTALE DU FOYER DES ANCIENS
- IMPLANTATION DE DEUX COFFRETS ÉLECTRIQUES DANS LE JARDIN MÉDITERRANÉEN
- AQUARIUM : RÉNOVATION ET MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL ASSOCIATIF
- AMÉNAGEMENT AIRE DE DÉTENTE AU LOTISSEMENT DES PEUPLIERS
- RÉNOVATION DES COMBLES ET ÉTANCHÉITÉ DE L'ÉGLISE

AVEC LE SCOT SMBT LE TERRITOIRE DE THAU *prend son avenir en main !*



Le futur du bassin de Thau ne se décide pas en un jour. Territoire aussi attractif qu'exceptionnel, il pourrait pâtir d'une croissance incontrôlée. Pour anticiper son évolution, maîtriser son développement et préserver son environnement unique, les 14 communes de Thau agglo et de la Communauté de Communes du Nord Bassin de Thau (CCNBT) se sont réunies au sein du SMBT (Syndicat Mixte du Bassin de Thau) pour imaginer ensemble les grandes orientations de son Schéma de Cohérence Territoriale (voir encadré).

Objectif : dessiner un modèle de développement de notre territoire pour les 20 ans à venir. Des enjeux essentiels pour lesquels tous les habitants sont invités à participer car ils nous concernent tous !

LE SCOT :

UNE VISION PARTAGÉE POUR LE TERRITOIRE DE THAU

LES TENDANCES ACTUELLES...

Une pression démographique très forte (15000 nouveaux habitants/an) qui entraîne un étalement urbain et une grosse consommation d'espace. Un patrimoine écologique, paysager et agricole remarquable à valoriser, mais qui est menacé par les pressions de l'urbanisation. Un territoire proche d'une grande agglomération, attractif et accessible. 3 pôles majeurs ; l'offre économique est diversifiée mais répartie sur des sites dispersés. Une hausse constante des déplacements automobiles et un réseau de voirie ponctuellement saturé.

NOTRE AMBITION POUR L'AVENIR

Maîtriser l'urbanisation : c'est encadrer l'accueil de population et construire en priorité dans les zones urbaines. Faire le choix d'un aménagement responsable : c'est se développer tout en préservant les ressources naturelles et agricoles du territoire, essentielles pour ses activités en particulier de pêche et de conchyliculture. Structurer le développement autour de 3 pôles majeurs ; favoriser la proximité habitat/emploi et limiter les déplacements. Favoriser l'usage des modes de déplacement alternatifs à la voiture : transports collectifs, cheminements doux.

«COMMENT VIVRONS-NOUS DEMAIN À THAU ? IL FAUT LE PRÉPARER AUJOURD'HUI !»

Toutes les villes et les villages du territoire de Thau ont une identité commune. Ils constituent un bassin de vie dont les déplacements, l'urbanisation et l'économie sont reliés par la Lagune. Le SCOT de Thau en est le gardien : il protège les espaces naturels et agricoles, il valorise ses ressources pour favoriser l'emploi, il préserve le cadre de vie de ses habitants. La qualité de la Lagune est un défi essentiel pour l'économie locale (conchyliculture, pêche) : si la pression démographique actuelle continue, l'avenir des zones agricoles est compromis et les rejets d'eaux usées auront des conséquences dramatiques sur la qualité de l'eau. Le complexe portuaire Sète-Frontignan est un atout majeur pour l'économie de ce territoire, mais son développement doit se faire dans le respect des qualités environnementales de ce site. Pour préserver durablement le bassin de Thau, le SCOT prévoit de limiter l'urbanisation de certaines zones et de densifier certains secteurs, en organisant les déplacements afin d'améliorer la mobilité à l'intérieur du territoire.

MAÎTRISER L'URBANISATION, STRUCTURER LE DÉVELOPPEMENT

ADAPTER L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE AUX CAPACITÉS D'ACCUEIL

La croissance démographique exceptionnelle du département de l'Hérault entraîne une forte urbanisation. Le territoire de Thau ne peut pas devenir un simple territoire d'extension de Montpellier : il ne peut pas contribuer à l'accueil sans limite de populations sans dégrader son environnement unique ni compromettre ses activités maritimes. Si on laisse faire, toutes les zones agricoles seront progressivement urbanisées. Les rejets des eaux usées induits auront un impact catastrophique dans la lagune. Au rythme actuel, si le territoire continue à recevoir autant d'habitants, tout le bassin versant sera urbanisé. La population passera de 128 500 habitants aujourd'hui à 184 000 en 2030 ! Le SCOT s'est donné une limite de 158 000 habitants maximum dans les 20 prochaines années.

Qu'est-ce que le SCOT ?

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE EST UN DOCUMENT D'URBANISME ÉLABORÉ PAR LES ÉLUS QUI DÉFINIT UN PROJET D'AVENIR DURABLE POUR LE TERRITOIRE. PARCE QU'UN HABITANT NE VA PAS NÉCESSAIREMENT TRAVAILLER, FAIRE SES ACHATS OU SE DIVERTIR DANS LA COMMUNE OÙ IL RÉSIDE, LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE DOIT ÊTRE PLANIFIÉ À UNE ÉCHELLE PLUS LARGE QUE LA COMMUNE. LE SCOT ASSURE LA COHÉRENCE DU DÉVELOPPEMENT DANS TOUS LES ASPECTS DE LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS : LOGEMENT, CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT, DÉPLACEMENTS, ÉCONOMIE, AGRICULTURE...



LE SCOT ORGANISE ET RÉPARTIT L URBANISATION SUR LE TERRITOIRE

Un projet à construire ENSEMBLE
VOTRE AVIS COMPTE

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE. TOUTE LA POPULATION EST INVITÉE À S'EXPRIMER SUR LE PROJET DU SCOT AFIN QU'IL RÉPONDE AU MIEUX AUX ATTENTES DES HABITANTS. COMMENT DONNER VOTRE AVIS ? DU 3 JUIN AU 5 JUILLET 2013 DANS VOTRE MAIRIE.

Plus d'infos sur : **www.smbt-scot.fr**

1 PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT & LE CADRE DE VIE

C'EST PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS IMPORTANTS POUR LA BIODIVERSITÉ

Le SCOT crée un système de protection (l'interdiction d'urbaniser) pour ces espaces : les zones humides, les massifs de garrigue, les zones agricoles occupées par des espèces protégées, les cours d'eau, les zones importantes pour la protection des masses d'eau souterraines... Ces protections forment la «trame verte et bleue».

C'EST PROTÉGER LES ESPACES AGRICOLES

L'agriculture a un rôle économique et alimentaire essentiel pour le territoire mais aussi pour l'environnement et la qualité des paysages. Or, le développement urbain des trente dernières années s'est fait sur presque 2000 hectares de ces zones agricoles ! Le SCOT s'est donné comme enjeu de préserver la vocation agricole de 96,4% des zones agricoles existantes.

C'EST CRÉER DES COUPURES D'URBANISATION

Ces zones sanctuarisées par le SCOT protégeront les paysages emblématiques du territoire et permettront d'éviter une urbanisation continue le long de la lagune et de la mer. C'est le cas par exemple de la coupure d'urbanisation qui préservera la liaison entre le site classé de Vic-La-Gardiole et le massif de la Gardiole.

2 «PRIORITÉ À LA CONSTRUCTION DANS LES ZONES DÉJÀ URBANISÉES»

LES CRITÈRES PRIVILÉGIÉS :

LIMITER LA CONSOMMATION D'ESPACE : Pour stopper le grignotage des terres agricoles. 1/3 du développement futur se fera sur des friches industrielles.

PROXIMITÉ EMPLOI/HABITAT :
C'est construire en priorité dans les villes suffisamment dotées en services et équipements, pour réduire les besoins de déplacement. Les logements seront organisés à proximité des principaux sites d'emploi, des équipements et des services.

LIMITER L'IMPACT SUR LA LAGUNE: Pour stopper le grignotage des terres agricoles. 1/3 du développement futur se fera sur des friches industrielles.

C'est urbaniser le moins possible sur le bassin versant pour conserver le fonctionnement naturel hydrographique.

3 DÉFINIR 3 PÔLES PRINCIPAUX DE DÉVELOPPEMENT

OBJECTIF : structurer le développement et limiter l'étalement urbain.

Le SCOT identifie 3 sites. Ils répondront aux ¾ des besoins du territoire en logement, accueil d'entreprise, emploi, équipements :

- Le triangle Sète/Frontignan-Balaruc les Bains : il forme le cœur urbain de Thau. Il regroupe 70% des emplois
- Les nouveaux quartiers de Mèze et Poussan

Privilégier les activités liées au territoire, non délocalisables

Le SCOT souhaite donner la priorité aux activités économiques qui font la richesse et la spécificité du territoire :

LE SCOT SOUHAITE DONNER LA PRIORITÉ AUX ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES QUI FONT LA RICHESSE ET LA SPÉCIFICITÉ DU TERRITOIRE :



PRIVILÉGIER LES ACTIVITÉS LIÉES AU TERRITOIRE, NON DÉLOCALISABLES

LA PÊCHE ET LA CONCHYLICULTURE

3000 personnes en vivent. Une spécificité qui impose des normes très strictes de gestion des eaux pluviales avant toute urbanisation. Il faudra également réserver sur le littoral et sur l'eau certains espaces dédiés à ces activités.

LE PORT RÉGIONAL DE COMMERCE

Dont le SCOT va accompagner le développement en poursuivant sa mutation de port industriel en un véritable port logistique. Il va quitter les rivages de la lagune pour se déployer sur la façade maritime. Le SCOT valorisera ses atouts en matière d'intermodalité : mer-fleuve, mer-fer et mer-route.

LE PROJET DE BASE LOGISTIQUE ARRIÈRE DU PORT ENVISAGÉ À POUSSAN

Initiée par la Région, elle sera une base logistique et non industrielle. Elle complètera l'offre de Sète et de ses infrastructures d'accueil et de transports. Ce site sera respectueux de l'environnement. Il est le seul à pouvoir répondre aux besoins du Port, à proximité de l'embranchement autoroutier. Il accueillera à terme 1600 emplois !

LES ACTIVITÉS COMMERCIALES

Elles seront prioritairement implantées aux centres-villes.

ORGANISER LES DÉPLACEMENTS

CE CHOIX D'URBANISATION ET DE DÉVELOPPEMENT NÉCESSITE, MAIS AUSSI FACILITE L'ORGANISATION DES DÉPLACEMENTS. AVEC LE SCOT, PLACE AUX MODES DE DÉPLACEMENT ALTERNATIFS À LA VOITURE.

Favoriser un transport urbain performant pour l'accès aux pôles de développement. Plus de 30% des logements seront construits dans ces secteurs : quartier gare de Sète, secteur de la Peyrade à Frontignan, secteur de l'ancienne gare de Balaruc les Bains... Ils seront ainsi à moins de 10 minutes en bus du pôle d'échange de Sète, avec un TER toutes les 12 minutes vers Montpellier.

Favoriser toutes les formes de mobilité en multipliant les cheminements doux (circulations piétonnes, cyclables), en mettant en place des navettes maritimes. En séparant les mobilités liées aux activités du port et à l'activité économique, canalisées sur la RD 600, et en les éloignant de la circulation au bord de la lagune, où seront favorisés les circulations douces et les transports en commun.

Vie ASSOCIATIVE



LE CARNAVAL FAIT SON CIRQUE !

SAMEDI 16 MARS, DES DIZAINES DE MONTBAZINOIS, PETITS ET GRANDS, ONT BRAVÉ LE FROID POUR PARTICIPER AU CARNAVAL «SOUS LE CHAPITEAU». AINSI, DOMPTEURS, FAUVES, CLOWNS, MAGICIENS, GYMNASTES ONT DÉFILÉ DANS LES RUES DE MONTBAZIN.

Ils étaient accompagnés par les artistes de la compagnie de cirque Kerozen et Gazoline, perchés sur des échasses. Tina et Lois, une joyeuse paire de clowns, ont égayé et dynamisé la parade («oh eh hein bon !») allant jusqu'à sortir la corde d'escalade pour aider les enfants à gravir la Davalade ! Ouf ! À l'arrivée, les artistes de cirque nous ont offert un petit spectacle suivi par le premier concert du Montbazar Band (parfaitement au point, malgré les doigts gelés). Le café associatif était même ouvert pour l'occasion ! Tout le monde a pu ensuite se réchauffer autour d'un bon plat indien dans la salle Occitanie. On recommence l'année prochaine ?! Merci à la municipalité pour le prêt des salles et des équipements et merci à tous les bénévoles qui ont participé à cette jolie fête !



SAUTEZ DANS L'AQUARIUM

L'AQUARIUM, CAFÉ ASSOCIATIF DE MONTBAZIN EST OUVERT À TOUS LES MERCREDIS APRÈS-MIDIS À PARTIR DE 14H ET LES VENDREDIS À PARTIR DE 19H.

Les vendredis nous organisons des causeries autour de thèmes les plus divers allant de la biodiversité à la musique. Beaucoup d'autres sujets pourront vous intéresser. Vous trouverez le programme de nos soirées à thème affiché sur la vitrine de l'Aquarium qui se situe sur la place des Colonnades à côté du bureau de poste. Pour toutes ces informations vous pouvez aussi visiter le site www.aquarium.montbazin.com. Nous vous attendons...

Rencontre avec YVES LEGUAY

DÉLÉGUÉ À LA VIE DU VILLAGE

S'il y a bien un signe qui ne trompe pas pour apprécier le plaisir que l'on a de vivre dans un village, c'est le dynamisme de ses associations et la fréquentation des différentes manifestations qui s'y déroulent. À Montbazin de ce côté-là, on est plutôt bien loti. Rencontre avec Yves Leguay, délégué à la vie du village.

QUEL EST VOTRE RÔLE AU SEIN DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE ?

Lors de mon premier mandat, j'avais en charge les relations avec les associations. Pour ce 2ème mandat, ma fonction s'est élargie à la vie du village en général. Cela englobe beaucoup de choses. Si l'on prend les rendez-vous réguliers, il y a le Repas des Anciens qui est rendez-vous important, la Fête du village en juin, le 14 juillet, la Foire aux Associations et la Fête des Vendanges le dernier week-end de septembre qui cette année prend une tournure médiévale. Il ne faut pas oublier aussi les commémorations nationales en coordination avec l'UNC. Nous nous occupons également du jumelage avec une commune d'Italie, du Conseil Municipal des Jeunes et du lien avec les associations.

AVEZ-VOUS VOCATION À CRÉER DES ÉVÈNEMENTS OU ÊTES-VOUS UN ACCOMPAGNATEUR D'INITIATIVES ?

Nous travaillons sur les deux plans. Ce mandat a été l'occasion de dynamiser la vie du village. Nous organisons un programme culturel à l'année avec des concert ou des pièces de théâtre, il y en a entre huit et dix chaque année. Nous accueillons aussi des spectacles du Festival de Thau et de Saperlipopettes dans le Jardin méditerranéen. A cette occasion, nous permettons aux associations de monter des stands pour la vente des boissons et de repas. Cela leur permet de financer leurs actions. La mairie ne disposant pas de subventions importantes, nous sommes là pour aider logistiquement sur tous les évènements organisés par ces dernières. Avec le Comité de Jumelage, le café associatif, la mairie lance les projets et c'est aux associations ensuite à prendre le relais. Même si aujourd'hui, il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles.

NOUS SOMMES LÀ POUR AIDER LOGISTIQUEMENT SUR TOUS LES ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS

EST-CE FACILE DE FAIRE VENIR LE PUBLIC ?

Sur les grandes manifestations, le public est toujours au rendez-vous. Sur les concerts ou les pièces qui sont organisés à La Chapelle ou à la salle polyvalente, il y a un noyau d'habitués mais, malgré un tarif intéressant (5€), on a parfois du mal à faire venir les actifs de 30/40 ans. Paradoxalement, les habitants des villages extérieurs nous envient cette dynamique. On a créé également des associations sportives qui aujourd'hui sont devenues autonomes.

QUEL EST L'OBJECTIF DE TOUTES CES OPÉRATIONS AU FINAL ?

C'est la création de liens entre les habitants. Avec le séjour ski que nous organisons chaque année, nous emmenons une cinquantaine d'enfants à la montagne pendant une semaine. Cela permet de mieux les connaître et d'échanger, il y a un lien qui se crée et on a ensuite beaucoup plus de facilités à communiquer dans la vie quotidienne. J'ai remis aussi à l'affiche la danse du Chevalet, et aujourd'hui, elle ouvre toutes les festivités. C'est une façon de se sentir Montbazinois. D'ailleurs lors de notre voyage à Cavaglia, pour le jumelage, les enfants du foot ont fortement revendiqué leur identité. L'accueil a été formidable et j'espère que lorsqu'ils viendront nous voir à l'automne, les habitants de Montbazin leur montreront que l'hospitalité est aussi chez nous une vraie valeur ?



VOILÀ, APRÈS MAINTS ÉCHECS, HÉSITATIONS, DÉCEPTIONS, AVEC DES VILLES D'ESPAGNE. LE JUMELAGE SE CONCRÉTISE ENFIN AVEC CAVAGLIA VILLE ITALIENNE QUI SE SITUE À PROXIMITÉ DE TURIN ET COMPTE 3650 HABITANTS.

Après la visite des Italiens à Montbazin en 2011, des Montbazinois en 2012 à Cavaglia, les petits footballeurs ont pris le relais en allant participer à une rencontre sportive (qu'ils ont gagné) le week end du 24 au 26 mai dernier.

Ce fut deux jours exceptionnels tant par l'accueil, la chaleur et la gentillesse et l'hospitalité des Italiens. On ne saurait tout vous dire par des mots, c'est pourquoi nous vous invitons tous et toutes à la réunion publique (association ou non) du 27/06/2013 à la salle Occitanie à 19h. Nous espérons votre présence pour préparer à notre tour l'accueil des amis italiens fin septembre.

Cio a tutti !





LE FESTIVAL DE THAU

une conférence et deux concerts MERCREDI 17 JUILLET

Le festival de Thau avec le soutien de la ville de Montbazin propose pour la troisième année consécutive une soirée festive avec une conférence et deux concerts, le tout en accès libre et pour tous :

LA CONFÉRENCE DÉBAT

«Le stéréotype, fabrique de la discrimination féminine» qui aura lieu à 17h00 à la salle polyvalente Marcelin Albert sera animée par le philosophe Michel Negrell. Elle traitera de la définition du masculin et du féminin à partir des stéréotypes qui nous sont transmis par l'éducation, les médias et la culture. Cette conférence proposera aussi la projection du film d'Agnès Varda «Réponse de femme - notre corps, notre sexe», ainsi qu'une performance artistique intitulée «attention stéréotypes» de la plasticienne Muriel Avril. Avec la participation de la chanteuse Marianne.

CONCERTS AU JARDIN MÉDITERRANÉEN : MARIANNE ET RONA HARTNER AVEC DJ TAGADA

A 20h la chanteuse et guitariste Marianne, folk singer dans l'âme, montera sur scène pour nous faire partager sa voix puissante. Elle cédera sa place à Rona Hartner (comédienne primée pour son rôle dans le film «Gadjo Dilo»), une artiste singulière qui a «mixé» son univers avec celui de DJ Tagada. C'est la rencontre d'un son électro sans concessions avec l'authenticité des musiques traditionnelles d'Europe de l'Est, et toute la folie d'une Diva des Balkans.

Festival de Thau du 16 au 21 juillet à Bouzigues, Montbazin, L'Abbaye de Valmagne et Mèze.

Réservations, renseignements, toute la programmation sur www.festivaldethau.com et au 04 67 18 70 83.

Programme FÊTE LOCALE

21 JUIN

18H30 REPAS DES BANDES
21H00 CHEVALET
21H30 FEU DE LA ST-JEAN
22H00 SOIRÉE AVEC OCTANE

22 JUIN

12H00 APÉRITIF
13H30 BABYFOOT GÉANT
19H00 APÉRITIF AVEC ELIXYR
22H00 SOIRÉE AVEC ELIXYR

23 JUIN

8H00 FOUGASSET DANS LE VILLAGE AVEC LES Z'IMPROVISTES
13H00 REPAS DES BÉNÉVOLES AU JARDIN MÉDITERRANÉEN AVEC ANIMATION JEUX D'EAU SOIRÉE AVEC LA COMPAGNIE FRANÇAISE DU SOLEIL
19H30 REPAS DU COMITÉ AVEC LA COMPAGNIE FRANÇAISE DU SOLEIL
22H00 SOIRÉE AVEC LA COMPAGNIE FRANÇAISE DU SOLEIL

24 JUIN

15H00 CONCOURS DE PÉTANQUE À LA MÉLÉE. (AU COMPLEXE SPORTIF. PARTICIPATION 2€. INSCRIPTION POUR LE TIRAGE À 14H30 CONCOURS RÉSERVÉ AUX MONTBAZINOIS.)
19H00 REPRÉSENTATION DE ZUMBA SUIVIS D'UN COURS DE PLEIN AIR
20H00 APÉRITIF
22H00 SOIRÉE AVEC MIMI PUCCINO





QUELQUES DATES *Pour ne rien rater !*

FESTIVAL DE THAU

Restauration SUR PLACE



À PARTIR DE 19H30 LE PUBLIC POURRA ACCÉDER À L'ESPACE RESTAURATION ET BUVETTE, PROPOSÉ PAR LES ASSOCIATIONS DE LA VILLE DE MONTBAZIN.

Programme saison CLUB TAURIN

LES JEUDIS 11,18, 25 JUILLET

21H00 TOROS PISCINE

LES JEUDIS 1, 8, 22, 29 AOÛT

21H00 TOROS PISCINE

▶ 15 ET 16 JUIN

GALA THÉÂTRE «LES MOTS EN SCÈNE» SALLE MARCELIN ALBERT

RENSEIGNEMENTS : 06 21 48 45 86

▶ DU 21 AU 24 JUIN

FÊTE LOCALE DE MONTBAZIN AVEC LE COMITÉ DES FÊTES

RENSEIGNEMENTS : 04 67 78 52 17

▶ SAMEDI 22 JUIN

PETIT DÉJEUNER AU PRÉ CHEZ BARON
DÉPART LONGUE 10H30
18H00 BANDIDO

▶ DIMANCHE 23 JUIN

16H00 TOROS PISCINE

▶ 28 ET 29 JUIN

GALA DE DANSE AVEC KDANSE SUR RÉSERVATION SALLE MARCELIN ALBERT

RENSEIGNEMENTS : 06 19 94 93 59

▶ VENDREDI 5 JUILLET

PASSAGE DU TOUR DE FRANCE AUX ENVIRONS DE 11H30 ROUTE DE COURNONTERRAL EN DIRECTION DE VILLEVEYRAC

▶ 13 JUILLET FÊTE NATIONALE

DESCENTE AUX FLAMBEAUX AU DÉPART DE LA MAIRIE, FEU D'ARTIFICE SUIVI D'UN BAL

▶ 14 JUILLET

REPAS RÉPUBLICAIN (SUR RÉSERVATION)

RENSEIGNEMENTS MAIRIE : 04 67 78 72 02

▶ MERCREDI 17 JUILLET

DANS LE CADRE DU FESTIVAL DE THAU CONCERT À PARTIR DE 19H30 MARIANNE, RONA HARTNER ET DJ TAGADA (GRATUIT, RESTAURATION SUR PLACE AU JARDIN MÉDITERRANÉEN).

▶ DIMANCHE 28 JUILLET À 21H ET VENDREDI 16 AOÛT À 21H

VISITES NOCTURNES THÉÂTRALISÉES DE MONTBAZIN AU DÉPART DE LA PLACE DES COLONNADES

▶ EXPOSITIONS À LA CHAPELLE SAINT-PIERRE

DU MERCREDI AU DIMANCHE
JUIN DE 14H À 18H
JUILLET ET AOUT DE 15H À 19H

DU 5 JUIN AU 23 JUIN PASCAL VIÉ

DU 26 JUIN AU 14 JUILLET LES ARTISTES AMATEURS MONTBAZINOIS

DU 17 JUILLET AU 4 AOÛT : PATRICIA, GINA, SYLVIE ELYANE ET JEANNE

DU 5 AOÛT AU 25 AOÛT JEAN CLAUDE BÉNET

DU 26 AOÛT AU 18 SEPTEMBRE EXPO PHOTOS BOB GIRAUD

DU 26 AU 30 SEPTEMBRE EXPOSITION DE L'ATELIER PATCHWORK DE LA MJC

ÉTAT CIVIL 2012•2013

Sur le dernier journal de septembre des naissances et décès ont été oubliés, nous vous en adressons toutes nos excuses.



NAISSANCES

OURET Romane née le 5 juin 2012
GERMAIN Lynn née le 13 juin 2012
DALOZ Enao né le 27 juin 2012
BOCCADIFUOCO Joulyano né le 25 juillet 2012
SERANT Lenny né le 19 juillet 2012
VUILLAUME Thomas né le 20 août 2012
BARON Lys née le 22 août 2012
SERIN Yohan né le 19 août 2012
LEDUCQ Keyla née le 3 septembre 2012
BEAUMANN Victor né le 8 octobre 2012
CHAUVOT Jessica née le 28 octobre 2012
BENYAHIA Darssie née 17 octobre 2012
ARAMAND Aurèle né le 7 novembre 2012
EBERST Alexis né le 13 décembre 2012
MC KITTY-LE BRAZIDEC Louka née le 4 janvier 2013
RENE Andi né le 11 janvier 2013
FICARA Mélyne née le 05 janvier 2013
BLASQUEZ Cassandra née le 13 février 2013
BLASCO Adam né le 30 Mars 2013
LABIT Lucile née le 26 mars 2013
SAGOT Louna née le 20 avril 2013
SANCHEZ Jade née le 22 avril 2013
MOREAU Provence née le 24 avril 2013
GALIS Lison née le 24 avril 2013
THERON Louna née le 27 avril 2013
DEJEAN Linsay née le 5 mai 2013
RAMPLOU Sasha née le 7 mai 2013



MARIAGE

LOPEZ Jérémy et PASTOR Adélaïde
le 18 mai 2013



DÉCÈS

PUECH Jacques décédé le 22 juillet 2012
ARTIGNAN Yvonne décédée le 22 juillet 2012
BOURRIER Pauline décédée le 23 juillet 2012
FONVIELLE Georges décédé le 25 septembre 2012
CHANGEAT Hubert décédé le 9 novembre 2012
REVERTE Catalina décédée le 26 novembre 2012
SERIN Eva décédée le 6 décembre 2012
BOUGETTE Yvonne épouse Asencio
décédée le 26 décembre 2012
SANCHEZ Alain décédé le 30 décembre 2012
BOUGETTE Anne-Marie décédée le 17 janvier 2013
COMBELASSE Aimé décédé le 28 janvier 2013
OLIVIER Claude décédé le 16 février 2013
BECKER Djerry décédé le 26 février 2013
RHODES Janice décédée le 11 avril 2013
GIMENEZ Marie décédée le 30 avril 2013
FADAT Elina décédée le 6 mai 2013

DÉPISTAGE du cancer du sein

POUR LES FEMMES DE 40 À 75 ANS

Passage du Mammobile Le jeudi 13 juin 2013-05-31 de 9h00 à 18h00 sans interruption.
Salle polyvalente AMHDCS.

RENSEIGNEMENTS
04 67 61 15 05



AURÉLIE BASCOU Une Miss à Montbazin !

À 17 ans et demi, Aurélie Bascou, originaire de Montbazin, a fait partie, cette année, des jeunes filles élues Mademoiselle Bassin de Thau et Mademoiselle Languedoc-Roussillon.

Cette élection organisée par l'association Mademoiselle France® a pour objectif de donner leurs chances aux mineures (15 ans révolus à 18 ans non révolus) de pouvoir être les ambassadrices de l'élégance et de la féminité de leurs régions. Lors de son élection à Montbazin, Aurélie a obtenu le prix du public.

«Je n'avais pas d'objectif particulier, explique la jeune fille. Le but était de m'amuser avant tout. Il y avait une bonne ambiance entre les concurrentes, cela a été un très bon moment. Pour moi qui suis timide et plutôt réservée, cela a été une très belle expérience et je me sens plus à l'aise aujourd'hui.»



En août prochain, Aurélie se rendra à Barcelone pour peut-être devenir Mademoiselle France, on ne peut que lui souhaiter bonne chance !

Juin 2013

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE MONTBAZIN





Conception graphique
Visions Nouvelles
Tél. 04 67 22 42 88
www.visionsnouvelles.com

Photos
Service communication
Claude Cruells
Tél. 06 71 72 54 80

Directrice de la publication
Laure Tondon
Hôtel de Ville de Montbazin
34560 Montbazin

Journaliste
Marc Brun

Rédaction
Service Communication
Tél. 04 67 78 72 02
mairie.montbazin@wanadoo.fr
Site : www.montbazin.fr